



Mot du Principal à tous les parents d'élèves

publié le 24/11/2015

Le mot suivant a été mis dans tous les carnets de liaison des élèves :

"La situation actuelle est suffisamment grave pour prendre au sérieux toute déclaration, orale ou écrite, qui porterait préjudice aux valeurs de la République française. Tout débordement, quel qu'il soit, fera l'objet d'une information directe et immédiate des autorités compétentes, Directeur Académique, Recteur de l'Académie de Poitiers, ainsi que Préfet de la Charente, puis d'un dépôt de plainte auprès des services du commissariat de Cognac par le chef d'établissement. Celui-ci appelle tous les élèves à conserver la dignité et le respect manifestés lors de la minute de silence lundi 16 novembre à 11 h."

Le Principal, F. LACHAISE



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.